

Faculté de d'Ingénierie biologique, agronomique et environnementale

BREF2202 Aménagement des forêts et économie forestière

[60h] 5 crédits

Enseignant(s): Daniel Bemelmans, Jean-Louis Blanchez, Quentin Ponette
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Cet enseignement vise à présenter les différents niveaux d'action en matière de planification forestière que sont la définition de politiques, l'aménagement et la gestion. A l'issue de ce cours, l'étudiant devra être capable de :

- formuler des politiques forestières appropriées afin (i) de répondre aux demandes de la société en produits et services forestiers et (ii) d'intégrer les incertitudes liées aux programmes de gestion et de développement forestiers - sur le court, moyen et long termes ;
- proposer, au sein d'entités forestières, une organisation spatiale et temporelle des interventions sylvicoles répondant à des objectifs clairement explicités, en s'appuyant sur une synthèse intégrant les contraintes, les risques et les potentialités associés à différents champs de compétence (p. ex. écologie vs économie) et évalués à différentes échelles spatio-temporelles ;
- identifier et maîtriser les éléments à prendre en compte pour (i) le diagnostic des impacts des activités de gestion et (ii) l'expertise des biens, des services et des produits forestiers - incluant la maîtrise du calcul des coûts et de la rentabilité des activités et de la production forestières.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- diagnostic du secteur forestier : courants actuels de politiques forestières nationales et internationales, analyse des contraintes et des opportunités de gestion et de développement, analyse des acteurs en termes de comportement, capacités et objectifs, analyse des cadres institutionnels du secteur forestier ;
- formulation de politiques forestières : identification des besoins futurs, définition des choix et des priorités de développement (méthodes participatives, analyse prospective, etc.), interactions entre politiques sectorielles et/ou entre politiques nationales et internationales ;
- formation de la valeur des biens et produits forestiers : fond, superficie, taux interne de rentabilité, bois sur pied ou exploités, externalités ;
- évaluation de la rentabilité et de l'efficacité des opérations sylvicoles selon différents scénarios, et évaluation des impacts (p. ex. préjudices) et des risques (expertises) ;
- mise en œuvre de politiques forestières : subsides, capacités des acteurs, réformes institutionnelles ;
- concepts d'aménagement forestier : temps, espace, termes d'exploitabilité, équilibres, possibilités ;
- démarche d'un aménagement : analyse, synthèse, mise en œuvre, suivi ;
- méthodes d'aménagement et outils d'inventaires à l'échelle du massif et de la région.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis Sylviculture, dendrométrie et inventaires des ressources forestières, aide à la décision, économie des ressources naturelles et de l'environnement

Divers Ce cours fait l'objet d'un projet intégré

Autres crédits de l'activité dans les programmes

BIR23/6E	Troisième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur : sciences et technologie de l'environnement (Nature, eau & forêts)	(5 crédits)	Obligatoire
-----------------	---	-------------	-------------